

AVIS PUBLIC



RÈGLEMENTS NUMÉROS 2267, 2269 ET 2270 ORDONNANCE NUMÉRO 2144, O-25 RÉSOLUTION - MODIFICATION AU PPCMOI 2016-02/H06-10 ENTRÉES EN VIGUEUR

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté les règlements, l'ordonnance et la résolution suivants :

- Règlement numéro 2267 intitulé : *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2022)*;
- Règlement numéro 2269 intitulé : *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022)*;
- Règlement numéro 2270 intitulé : *Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et imposant une cotisation*;
- Ordonnance numéro 2144, O-25 intitulée : *Ordonnance pour autoriser l'occupation du domaine public pour chaque événement prévu au calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de décembre 2021*;
- Résolution numéro CA21 13 0345 modifiant certaines dispositions de la résolution numéro CA17 13 0191 adoptée le 4 juillet 2017 accordant le projet particulier PPCMOI 2016-02/H06-10 visant à autoriser la démolition des bâtiments portant les adresses civiques 8500-50, boulevard Viau et 4850-4906, boulevard Robert et la construction d'un développement résidentiel et mixte sur le lot numéro 1 002 525 du cadastre du Québec.

Les règlements numéros 2269 et 2270, l'ordonnance numéro 2144, O-25 et la résolution numéro CA21 13 0345 entrent en vigueur le 14 décembre 2021. Le règlement numéro 2267 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Ces règlements, cette ordonnance et cette résolution sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : montreal.ca/reglements.

Montréal, le 14 décembre 2021.

La Secrétaire d'arrondissement
Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/saint-leonard